

Le débat public sur le projet de stockage prévu par la loi de 2006 pourrait se dérouler l'année prochaine. Dans cette optique, deux initiatives récentes du CLIS sont à mettre en avant :



● La réalisation d'un film documentaire sur le projet, confiée à la société Ere Production de Nancy, qui a débuté fin août, avec de nombreuses réunions pour préciser le scénario et les intervenants, et les premiers tournages à Bure. Le film sera disponible sous la forme d'un DVD mis à disposition de la population, et pourra être diffusé lors de réunions publiques. L'objectif est de permettre à chacun de connaître les enjeux du projet de stockage et de se faire sa propre opinion en connaissance de cause.

● L'organisation par le CLIS d'une soirée-débat, le 24 septembre à Bure, au cours de laquelle MM. THUILLIER et BOISSIER (ANDRA) ont échangé sur les risques liés au stockage (entreposage, présence d'hydrogène, dégagement de gaz radioactifs, incendie...) puis ont répondu aux questions du public. Ce dernier s'était déplacé en nombre : environ 230 personnes présentes dans la salle, rejointes par près de 700 internautes, la réunion étant retransmise en direct sur le site internet du Comité.

Ceci montre tout l'intérêt d'une telle manifestation : une confrontation directe sur des points précis, dans une ambiance sereine, des éléments de réponse, des incertitudes qui demeurent... Une bonne façon d'amorcer le débat.

(Vidéo de la réunion et revue de presse consultables sur le site du Clis).



Publication du CLIS Comité Local d'Information et de Suivi du laboratoire de Bure  
Le Lavoir – Rue des Ormes 55290 BURE  
Tél. 03 29 75 98 54

Directeur de la publication : M. Jean-Louis CANOVA  
ISSN n° 1969-4822- Crédit photos : CLIS, Eric Sutre  
Conception et réalisation : CLIS/BILLIOTTE & CO  
Impression : Imprimerie du Barrois  
Imprimé sur papier 100% recyclé  
Tirage : 168 000 exemplaires

### BULLETIN D'ABONNEMENT

Abonnement gratuit à la Lettre du Clis en envoyant vos coordonnées à :  
CLIS – Le Lavoir – Rue des Ormes – 55290 BURE ou par email : [clis.bure@orange.fr](mailto:clis.bure@orange.fr)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse postale : .....

Code postal : ..... Ville : .....

E-mail : .....

Je souhaite recevoir la lettre du CLIS :

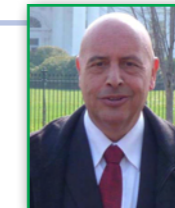
Version papier

Version informatique (e-mail)

La lettre du CLIS est également disponible sur le site internet [www.clis-bure.com](http://www.clis-bure.com)

## PRÊTS À DÉBATTRE ?

### Edito



La question de l'accompagnement financier du projet de stockage souterrain des déchets radioactifs à vie longue n'est pas directement une préoccupation du CLIS, mais elle est régulièrement évoquée : certains estiment que les retombées du projet sont insuffisantes, d'autres jugent que le versement de telles sommes (30 millions d'euros par an et par département), alors qu'aucune décision n'a été prise, s'apparente à de l'achat de conscience.

À l'évidence, et à la mesure de la Meuse et de la Haute-Marne, les fonds d'accompagnement représentent une ressource importante dont il serait bien difficile de se passer. La donne serait donc faussée et les jeux seraient déjà faits...

Cependant, c'est bien la loi qui a institué ces fonds et qui, dans le même temps, a désigné la région de Bure comme seule susceptible d'accueillir un centre de stockage, s'il devait être décidé. Dans ces conditions, et compte-tenu de l'enjeu, il n'est pas illogique d'exprimer des revendications pour des retombées (financières ou en terme de développement économique) plus conséquentes.

Paradoxalement, l'action des opposants au stockage, qui montre que l'acceptation du projet n'est pas unanime, est un argument supplémentaire dans les négociations avec les pouvoirs publics (en l'absence d'opposition, parlerait-on aujourd'hui de fonds d'accompagnement ?).

En tout état de cause, je suis convaincu que les Meusiens et les Haut-Marnais sont assez responsables pour refuser, quoi qu'il leur en coûte, un stockage dont la sûreté ne serait pas démontrée.

Jean-Louis CANOVA, Président

Le 10 octobre, l'ANDRA a saisi la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) conformément à la loi du 28 juin 2006, afin que soit organisé courant 2013 le débat public sur le projet de stockage géologique des déchets radioactifs (voir page 4).

La CNDP par décision du 7 novembre a désigné M. Claude BERNET, Président de la Commission Particulière du Débat Public chargé de déterminer ses modalités. Les autres membres de la Commission devraient être nommés avant la fin de l'année.

Dans le même temps, le gouvernement a décidé d'organiser à partir du mois de novembre un débat public sur la transition énergétique, au cours duquel sera notamment évoqué l'avenir du nucléaire. À terme, il est envisagé l'adoption d'une loi en mai/juin 2013, dont les conséquences pour la gestion des déchets radioactifs pourraient être importantes.

Il serait donc souhaitable que le débat sur le projet de stockage n'intervienne qu'une fois définie la politique énergétique nationale.



### Contacts

• 18 avenue Gambetta – Quartier des Entrepreneurs - 55000 Bar-le-Duc  
Tél. 03 29 75 92 36 - e-mail : [clis.bure@orange.fr](mailto:clis.bure@orange.fr)

• Le Lavoir - Rue des Ormes - 55290 - Bure  
Tél. 03 29 75 98 54 – Fax : 03 29 78 36 33 - e-mail : [s.jeanditpanel@clis-bure.com](mailto:s.jeanditpanel@clis-bure.com)  
Permanence : mardi, mercredi, vendredi de 14h à 18 h

[www.clis-bure.com](http://www.clis-bure.com)

**La modélisation est un outil qui permet la simulation d'un phénomène.**

De nos jours, la modélisation est incontournable et se retrouve partout dans notre quotidien, l'exemple le plus courant étant sûrement la météorologie.

Modéliser permet de comprendre un phénomène ou d'anticiper des conséquences. Modéliser permet alors de mieux connaître les risques, particulièrement dans le domaine du nucléaire, et d'envisager les moyens pour les supprimer ou les diminuer, et les mesures pour s'en protéger.

La modélisation donne la possibilité d'**éviter de réaliser des expériences réelles**. Les raisons sont diverses : **soit pour économiser** (modélisation du crash test d'une voiture), **soit pour reproduire des situations dangereuses** (modéliser les explosions nucléaires plutôt que de réaliser de vrais essais), **soit pour des questions pratiques d'expérimentation**, en raison d'une trop longue échelle de temps ou d'espace par exemple (modélisation pour prévoir des processus sur plusieurs milliers d'années).

Modéliser, c'est mettre un phénomène en équation pour essayer de parvenir à une représentation mathématique qui soit la plus fidèle possible de la réalité. Mais la modélisation implique aussi de faire des hypothèses et des simplifications qui induisent donc des limites au modèle. L'interprétation des résultats se doit alors d'être pertinente en connaissant ces limitations. Un modèle reste par nature toujours imparfait et en particulier, il n'est valable que dans un champ d'application précis. Les résultats sont confrontés aux données de l'expérimentation, ce qui permet de valider le modèle. L'apport de nouvelles données entraîne l'amélioration constante du modèle.

La modélisation est un outil très utilisé dans le cadre des recherches sur le stockage géologique, en particulier dans la démarche de démonstration de la sûreté.

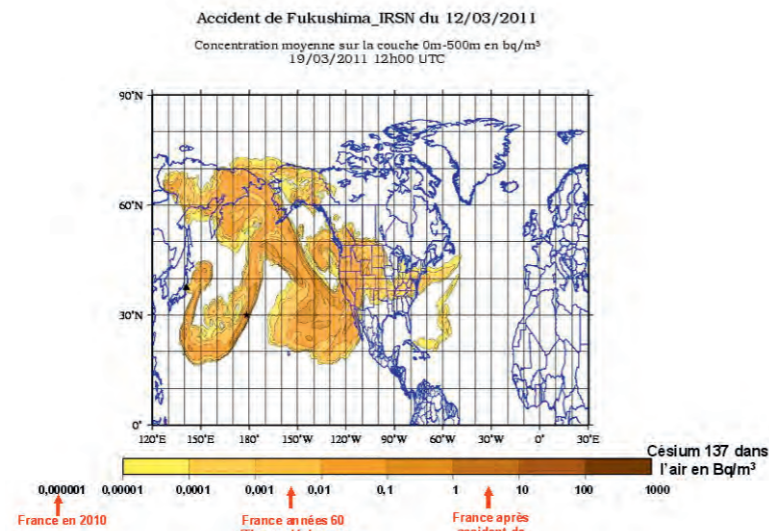
Les vastes échelles de temps et d'espace, la lenteur de certains phénomènes et leurs éventuelles interactions rendent nécessaire le recours à cette méthode.

L'ANDRA a d'ailleurs créé plusieurs partenariats et plates-formes de modélisation (INERIS, CEA, EDF). L'IRSN a par exemple modélisé l'hydrogéologie du Bassin Parisien ou créé le modèle MELODIE pour l'analyse du transport des radionucléides.

### Exemple :

Modélisation de la dispersion des rejets radioactifs dans l'atmosphère suite à l'accident de Fukushima, travail conjoint de météo France et l'irsn.

(Sources : [www.irsn.fr](http://www.irsn.fr) Document "Repères" N° 14, juillet 2012)



De gauche à droite : AG 13/03/12 Ligny-en Barrois – C.A. 13/03/12 Bure – AG 11/06/12 Joinville



Le CLIS a organisé début juillet un déplacement à Mol (Belgique) pour une vingtaine de personnes. Le programme comportait la visite du laboratoire souterrain Hadès, une information sur le processus en cours pour l'implantation d'un stockage en surface de déchets de faible et moyenne activité à vie courte et sur les dernières recherches en matière de réacteurs à neutron rapide.

Il s'agissait également de rencontrer des représentants des partenariats locaux, qui associent les communes concernées et l'ONDRAF, équivalent belge de l'ANDRA.

Au retour, les membres du CLIS ont pu se rendre à Chooz, où l'un des réacteurs est en cours de démantèlement.

Un compte-rendu intégral est disponible sur le site internet du Clis : [www.clis-bure.com](http://www.clis-bure.com)



Une délégation du CLIS, composée de MM. CANOVA, FERNBACH, COUDRY, MARIE et JAQUET, s'est rendue à Toronto (Canada) du 29 septembre au 5 octobre, afin de participer à la conférence organisée par l'Agence Internationale de l'Energie Atomique, sur le thème "**Engagement national – participation locale et régionale**", dans le cadre des projets de stockage géologique.

L'état d'avancement des processus dans onze pays (Canada, Suède, Finlande, Royaume-Uni, Etats-Unis, Allemagne, Japon, Suisse, Belgique, Chine et France) a été présenté, ainsi que le rôle joué par les populations ou leurs représentants. A ce titre, M. CANOVA est intervenu pour évoquer les missions et les activités du Clis.

Pour plus d'information, consulter le site internet de la conférence : [icgr2012.org](http://icgr2012.org) et le site du Clis (revue de presse).

